

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 26/09/2023

DECISION N° 20230926_B_082

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET,

Était excusé : Emmanuel SALGADO,

Étaient Absents : Patrick Bruno MARCON, Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

**Objet : Convention de partenariat à passer avec l'Association pour le Droit à
l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes**

Le Bureau,

N° 20230926_B_082

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de partenariat à passer avec l'Association pour le
Droit à l'Initiative Economique – ADIE Auvergne Rhône-Alpes pour l'octroi
de subventions de 1000 € par dossier dans la limite de 5 000 € par an, en
faveur des entreprises effectuant plus de 2000 € de micro-crédit,
Durée de la convention : 1 an (sauf dénonciation de l'une des parties)
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 26 septembre 2023



Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20230926-20230926_B_082-AU
Reçu le 17/10/2023